

Billet régional

Abolition

J'ai regardé le téléfilm en deux parties consacré, par la télévision publique, au combat de Robert Badinter pour l'abolition de la peine de mort. Pour le gagner, il lui aura fallu, et à bien d'autres abolitionnistes, des années de persuasion, d'adresses à la conscience et à



© Crida

l'intelligence et de défis aux sondages. Dans notre pays, l'importance accordée aux sondages date de la fin des années 1960. Et les Présidents de la République prirent alors en compte leurs résultats pour exercer leur droit de grâce. Ainsi Georges Pompidou a-t-il évité la guillotine à plusieurs condamnés à mort parce que les sondages indiquaient plus de 50 % des Français contre la peine de mort. Mais en 1972, année du procès de Claude Buffet et Roger Bontems, 63 % étaient pour... il refusa alors de gracier le second, pourtant reconnu innocent par la Cour.

Enfin vint la loi du 9 octobre 1981 qui abolit la peine de mort et mit fin à cette « dictature de l'émotion » portée par les sondages. Mais aujourd'hui, quelle serait la densité d'une foule entraînée à crier « A mort ! A mort ! » ? Forte sans doute. Chacun d'entre nous, pourrait aisément se retrouver là, s'il se laissait emporter par son émotion et oubliait sa conscience, son intelligence et... la loi.

Il y a près de deux mille ans, la foule, interpellée par Pilate, vociférait : « Crucifie, crucifie-le. » (Luc 23,21). Aurions-nous pu en être ? Sans doute. L'homme n'a pas changé. 65 ans à peine sont passés depuis l'Holocauste et des chrétiens, et non des moindres, nient sa réalité.

Et pourtant, pour ne pas en arriver là mais pour que soient posés les signes de l'avancée de son Royaume, Dieu nous a donné une Loi dont Jésus de Nazareth est l'accomplissement...

Jean-Daniel DOLLFUS

Conseil Régional

Site : eglisereformee-sudest.com

Président : J.-D. Dollfus. Tél. domicile : 04 91 75 08 55

Secrétaire : Juliette Davaine

34, bd des Platanes. 13009 Marseille

Tél. : 04 91 17 06 40. Fax : 04 91 17 06 41

unacrfpacca@free.fr

Ethique et génétique

Un débat citoyen

Al'heure où le gouvernement s'apprête à mettre en révision au Parlement les lois bioéthiques, les rencontres « Foi et Actualité » de l'Eglise réformée d'Aix, avaient invité le 5 février, la généticienne Marie-Antoinette Voelckel, conseillère en génétique à l'hôpital de la Timone à Marseille. Devant un public captivé, menant tambour battant ses démonstrations, visuels à l'appui, et glissant au passage des questions à vous donner froid dans le dos, la généticienne a dressé un bilan sans complaisance de la recherche scientifique en génétique et des débats éthiques qu'elle suscite, sans cacher ses enthousiasmes ni ses craintes.

De la réparation des gènes defectueux aux manipulations génétiques, des études sur les cellules au clonage, de la procréation médicale assistée au diagnostic prénatal, des embryons surnuméraires aux cellules souches, du diagnostic préimplantatoire à l'enfant médicament, l'auditoire est plongé au cœur des laboratoires les plus performants en même temps qu'au fond d'un abîme de questions existentielles !

Pour Marie-Antoinette Voelckel ces questions relèvent d'un débat éthique et politique dont il lui paraît indispensable que les citoyens soient clairement informés. Et d'inviter les chercheurs à sortir de leurs labos pour expliquer et expliquer encore, afin que l'information scientifique ne soit pas l'exclusivité des seuls médias.

L'intervenante souligne aussi le rôle essentiel de l'accueil et de l'écoute des patients. Mais la mission des médecins est d'autant



© Crida

M^{me} Voelckel, conseillère en génétique.

plus délicate que la législation n'est pas uniforme dans l'espace européen. Ainsi le refus d'une interruption médicale de grossesse jugée de « confort », peut bien être contourné puisque en Espagne, par exemple, elle sera pratiquée.

Entre les prouesses des techniques médicales à disposition et le désir dominant de vouloir tout maîtriser de la vie, la généticienne en appelle à « la culture », aux valeurs fondatrices de l'humain, valeurs culturelles, éthiques, sociétales et spirituelles.

Christian DAVAINÉ

Solidarité Martin Hirsch à Marseille

Une rencontre avec Martin Hirsch, promoteur du Revenu de solidarité active (RSA), Haut Commissaire à la jeunesse et aux solidarités actives contre la pauvreté, avait lieu le 15 janvier 2009 à l'Hôtel du département des Bouches-du-Rhône, en présence des acteurs de la société civile.

Nombreux étaient les élus et les représentants d'organismes syndicaux et patronaux, associations, administrations et services concernés, qui ont pu rencontrer Martin Hirsch. J'y représentais l'URIOPSS (Union régionale interfédérale des organismes privés sanitaires et sociaux) qui regroupe en régions PACAC, 600 établissements et services sociaux et médico-sociaux associatifs. Le Revenu de solidarité active est actuellement expérimenté dans plusieurs départements, dont les Bouches-du-Rhône (ville de Marseille).

Qu'est-ce que le RSA ?

C'est une prestation sociale qui va se substituer principalement à deux minimum sociaux, le revenu minimum d'insertion (RMI) et l'allocation de parent isolé (API). Il garantit à toute personne en capacité ou pas de travailler, de disposer d'un revenu minimum. Les allocataires du RSA bénéficient d'un accompagnement social et professionnel renforcé. Principal élément nouveau : le RSA garantit à une personne qui retrouve

un emploi de voir ses revenus augmenter de façon proportionnelle à sa reprise d'activité.

Il n'est plus réservé aux personnes sans activité : il peut compléter des revenus professionnels faibles. Exemple : un RMIste seul sans enfant qui travaille 18 heures par semaine qui touchait 515 € touchera un RSA de 750 €.

Pour les personnes sans activité professionnelle, c'est un revenu minimum garanti (RMG) qui est versé par le Conseil général. Pour ceux qui reprennent une activité professionnelle, la part du RSA correspondant à l'actuel RMI est versé par le Conseil général, la part au-delà est à la charge de l'Etat financée par un Fonds national des solidarités actives, alimenté par une taxe de 1,1 % sur les revenus du patrimoine et de placement, incluse dans le bouclier fiscal.

J'ai pu faire à Martin Hirsch les remarques suivantes sur ce dispositif :

- la remise au travail ne doit pas constituer l'exclusivité de la politique sociale du gouvernement. De



Martin Hirsch

© DR

- nombreuses personnes restent et resteront éloignées de l'emploi (maladie, chômage, difficultés sociales, âge...);
- les jeunes de 18 à 25 ans ne bénéficient pas du dispositif;
- il est nécessaire de mettre en place un accompagnement social et professionnel de qualité;
- injustice du financement : la taxe sur les revenus du patrimoine est incluse dans le bouclier fiscal, ce qui exonère les plus riches de cette solidarité active;
- il serait souhaitable que ce nouveau droit soit inconditionnel;
- en parallèle avec ce dispositif, les emplois aidés doivent rester à un haut niveau;
- risque de développement des emplois précaires, à temps partiel.

Jean-Marc FLAMBEAU

Président de l'Entraide protestante de Marseille

Dialogue L'avenir de l'humain

L'Espace Magnan, animé à Marseille par le pasteur Joël Baumann, est un lieu inspirant. Nous y avons conduit, Jean-François Mattei et moi, un beau dialogue, vendredi 6 février, sur le thème de l'avenir de l'humain et de l'humanité.



Un beau dialogue à l'Espace Magnan

J'y ai notamment exposé la thèse selon laquelle l'être humain est « l'entrecroisement permanent, fragile et universel du singulier et du commun ». L'échange fut aussi pour moi l'occasion de préciser l'articulation fondamentale entre la zoé et le bios, la vie spirituelle et le substrat biologique et corporel du devenir humain. Pédiatre et généticien catholique, ancien ministre de la santé, Jean-François Mattei préside aujourd'hui la Croix-Rouge française. C'est un humaniste courtois et cultivé, qui laisse percer, sous ses propos brillants et informés, la force paisible de sa foi chrétienne.

Tout en éprouvant le plaisir de le revoir près de 15 ans après un débat pointu que nous avions eu à Rennes sur le statut de l'embryon, je me suis pris à penser que le généticien, lorsqu'il demeure pédiatre, ne peut que résister au pouvoir surfait des gènes, pour mieux considérer la fragilité du petit d'homme, quel que soit son âge (cela, nous le savons un peu mieux quand nous avons la chance de devoir et de pouvoir apprendre l'art d'être grands-parents).

Lire Jean-François Mattei, *L'homme en quête d'humanité*, Presses de la renaissance, 2007. Et avant d'aller voir éventuellement au cinéma *L'étrange*

histoire de Benjamin Button, savourer l'extraordinaire nouvelle de Francis Scott Fitzgerald, à peine 40 pages (Pocket, 2008), qui a inspiré le film. Ou comment naître vieux peut conduire à mourir jeune... Autre manière de méditer le concept de natalité, dont Hannah Arendt a fait naguère la clé de compréhension de la condition de l'homme moderne.

Denis MÜLLER

Professeur d'éthique Université de Lausanne

Source : blog site internet « Réforme » (www.reforme.net)

Année Calvin Marseille 13-27 mars



Vendredi 13 à 19 h : « Jean Calvin, un portrait inachevé », conférence par B. Cottret, historien spécialiste de la Réforme. A l'auditorium du centre Mistral, 11 impasse Camille Flammarion.

Mardi 17 à 18 h : « Comment Jean Calvin a libéré l'esprit d'entreprise », conférence par F. Dermange, économiste, professeur d'éthique à la faculté de Genève, en dialogue avec un chef d'entreprise. Espace communauté économique et financière de Marseille, Palais de la Bourse.

Vendredi 20 à 20 h : « Jean Calvin et la Réforme dans la culture française », conférence par J.-R. Fanlo, directeur du département de Lettres classiques de l'université de Provence. A l'Espace Magnan, 8 bd Magnan, Marseille 9^e.

Samedi 21 de 15 h à 18 h : après-midi de la prédication pour traverser l'Evangile selon Marc avec des prédicateurs des

Eglises de la Fédération protestante à Marseille, au temple de Grignan.

Vendredi 27 à 19h30 : concert « Parole et musique », un parcours dans la musique d'inspiration protestante de la Réforme à nos jours, avec la participation de musiciens et de chorales, au temple de Grignan.

Formation Nice 14 mars

Formation à la prédication : samedi 14 mars, à Nice au Centre ouest, « Le sacerdoce universel - histoire et perspectives » avec Marianne Carbonnier-Burkard, théologienne et enseignante de l'histoire de la Réforme et du christianisme moderne à la faculté théologique de Paris.

Conférence Aix-en-Provence 17 mars

Hommage au pasteur Manen, aumônier du camp des Milles, mardi 17 mars à 18h30. Ce sera l'occasion d'évoquer son action pour sauver des personnes internées dans ce camp de regroupement avant leur transfert à Drancy et leur départ vers les

camps de concentration nazis. Cette soirée, organisée par l'amitié judéo-chrétienne, l'association du « wagon souvenir des Milles » et l'Eglise réformée de France, sera animée par le professeur Robert Mencherini.

Conférence Grasse 27 mars

Les amis de la Chapelle ont invité le vendredi 27 mars à 20 h 30, au temple, Elian Cuvillier, théologien, professeur de Nouveau Testament à la faculté de théologie protestante de Montpellier.

« Familles je vous aime... familles je vous hais : un parcours biblique autour du couple et de la famille » ! Entrée libre.



Retraite Pomeyrol 8-13 avril

Retraite de la Semaine sainte et de Pâques : « Connaître le Christ... » avec les pasteurs Antoine Reymond et Marcel Manoël du mercredi 8 avril au lundi 13 avril. Office de sainte cène à la chapelle de la Communauté le dimanche à 16h30.

Communauté de Pomeyrol
13103 Saint-Etienne-du-Grès.
Tél. : 04 90 49 18 88

Formation Sanary 11-15 mai

Formation pastorale à l'écoute et à la communication, du lundi 11 mai à 10 h au vendredi 15 mai à 15 h, au Centre Azur à Sanary, destinée aux visiteurs, bénévoles engagés dans une écoute pastorale, pasteurs, prêtres, professionnels intéressés. Apprendre à mieux écouter et communiquer, travailler sur les interactions en groupe, relecture de la pratique, supervision de groupe.

Coût : 400 € avec hébergement en pension complète. Inscription avant le 15 mars.

Renseignements : Charlotte Kuder, Tél. 04 94 66 78 64



L'intérêt général, une responsabilité des associations ?

Du 27 au 29 mars se tiennent à Sète les journées nationales de l'Entraide protestante

Nous vivons un contexte marqué par une relative défiance de l'opinion publique vis-à-vis de la capacité des élus à proposer des solutions en faveur de l'intérêt général. Les associations sont perçues comme plus légitimes pour le faire... mais est-ce la vocation des associations sociales, sanitaires et médico-sociales ? Et si oui, comment ? Telles seront les questions débattues lors des prochaines Journées nationales de la Fédération de l'entraide protestante (FEP), qui auront lieu du

27 au 29 mars 2009 à Sète au centre du Lazaret.

Vendredi 27 mars : assemblée générale 20 h 30 - 22 h : conférence publique « L'intérêt général, une responsabilité des associations ? » par Robert Lafore, professeur à l'IEP de Bordeaux et président du conseil de prospective de l'Uniopss.

Samedi 28 mars : une approche éthique et théologique par Frédéric de Coninck, sociologue et théologien.

Tables-rondes et ateliers sur les manières dont les associations membres de la FEP peuvent porter l'intérêt général localement, nationalement et au niveau européen. Conférence débat : « A la veille des élections européennes, quels enjeux pour les associations ? »

Dimanche 29 mars à 10 h 30 : culte au temple ERF de Sète.

Inscription sur www.fep.asso.fr.

Renseignements au 01 48 74 50 11.